

Les Baptistes de Morges

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 35

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les Baptistes de Morges.

Plusieurs correspondances de Morges, signées « Argus », — pseudonyme illusoire, car on reconnaît l'auteur dès les premières lignes, — donnent, depuis quelque temps, de curieux détails sur une secte religieuse de la localité, dont les membres vont se faire administrer un nouveau baptême aux environs de Préverenges. Les hommes se groupent derrière un buisson, les femmes derrière un autre buisson et tous revêtent leur costume de bain. Alors le prêtre, habillé de noir, s'avance résolument dans le lac jusqu'à ce que l'eau lui arrive aux aisselles, puis attend les néophytes, qui viennent bientôt à lui afin de subir la triple immersion.

Les récalcitrants, ceux qui ne savent pas nager et qui éprouvent une certaine crainte en se mettant à l'eau, plongent grâce à une vigoureuse pression exercée sur la tête par la main du chef, grand gailard de 6 pieds 5 pouces. La haute stature de celui-ci présente pour quelques-uns des siens des inconvénients qu'une foi sincère peut seule faire accepter de bonne grâce. Lorsqu'un néophyte de petite taille s'approche de lui, il disparaît sous l'eau bien longtemps avant de l'atteindre; de là, des frayeurs et des cris qu'on pourrait facilement éviter en leur attachant sous les bras deux vessies bien gonflées, ce que font souvent les apprentis nageurs. Après tout, le mal n'est pas grand, le baptême n'en est que plus accompli.

Un accident assez comique s'est produit l'autre jour, qui n'a pas mal amusé les habitants de Morges. Une néophyte, douée d'un embonpoint exceptionnel, s'est trouvée tout à coup dans un singulier embarras. Après le baptême et au moment de changer de costume, elle ne put jamais parvenir à tirer sa chemise qui, rétrécie par l'humidité, adhérait à la peau avec une ténacité incroyable. Tous les efforts des coreligionnaires présentes, qui entouraient la pauvre femme, furent inutiles; elle dut rentrer à Morges avec sa chemise mouillée... sous des habits secs.

Ce n'est qu'au commencement du XVII^e siècle que furent fondées les premières communautés de baptistes. Originaires de l'Angleterre, ils ne tardèrent pas à se répandre dans l'Amérique du Nord, où leur nombre atteignait déjà, en 1842, le chiffre de six millions d'âmes.

Les baptistes ne furent connus en France qu'en 1840. Un certain Villard fut chargé par une société américaine d'y établir leurs croyances; mais la sévérité des règlements édictés par ce dernier, et qui excluaient quiconque violerait le repos du dimanche ou se marierait avec une personne n'appartenant pas à la communion, fit que la nouvelle secte ne prospéra pas. Les baptistes français sont aujourd'hui peu nombreux.

Comme les anabaptistes, les baptistes admettent la nullité du baptême des enfants et la nécessité du baptême des adultes. Ils s'appuient sur ce que saint Jean ne baptisait que les grandes personnes, et comme il les baptisait dans les eaux du Jourdain, ils soutiennent, qu'à son exemple, il faut pratiquer le baptême par *immersion*, ce qu'ils font en plongeant par trois fois le corps entier dans les eaux d'une rivière ou, comme cela se pratique généralement, au moins en France, dans une *baaignoire*.

La cérémonie du baptême se célèbre ordinairement à Pâques ou à quelque autre grande fête religieuse; elle est précédée d'un examen subi par chaque *candidat*, et après lequel les membres de l'Eglise, en ayant délibéré, proclament presque toujours l'admission. Le nouveau baptiste contracte, par le fait seul de son baptême, le devoir rigoureux de ne communier qu'avec des protestants de son Eglise. Pour ceux qui, avant d'entrer dans la secte, auraient déjà été baptisés par un prêtre catholique ou un ministre protestant, un baptême ne suffit pas; ils sont baptisés deux fois.

Un des membres de la Société nationale d'acclimatation de France, vient de rapporter, du fond de la Barbarie, le seul échantillon de *rat à trompe* qu'on ait vu en Europe jusqu'à présent.

Au sujet de ce petit animal, qui est destiné au jardin d'acclimatation de Paris, on rappelle cette plaisante histoire qui amusa beaucoup dans le temps :

« Un zouave, pour utiliser les loisirs que le gouvernement lui faisait en Afrique, s'amusa à pratiquer des expériences de rhinoplastie *in anima vili*. C'est ainsi qu'il greffait sur le museau d'un rat la queue dudit rongeur, appendice duquel, au bout de quelques jours, il paraissait avoir été gratifié par dame nature en personne.